

Financé par
l'Union européenne



Zone Spéciale de Conservation « Vallée de la Meurthe du Collet de la Schlucht au Rudlin »

Comité de Pilotage natura 2000

Compte-rendu de la réunion
du 3 mai 2023

Mairie de Le Valtin – 14h00

Étaient présents / excusés : voir feuille d'émargement en fin de document

M. Daniel Michel, adjoint de la commune Le Valtin et Président du comité de pilotage natura 2000, souhaite la bienvenue aux participants. Il prie d'excuser les membres absents qui se sont signalés (cf liste en fin de document). Après le tour de table, **M. Michel** donne la parole à la Région Grand-Est, qui a pris un certain nombre de nouvelles responsabilités concernant natura 2000.

Mme Sylvie d'Algerre, conseillère régionale de la région Grand Est et Vice-Présidente du Parc, explique qu'en effet il y a eu récemment un transfert de compétence de l'Etat vers la Région pour un certain nombre d'aspects liés à natura 2000. Ce transfert étant récent, il reste encore beaucoup de choses à organiser et à apprendre mais la Région met tout en œuvre pour garantir la continuité du service et est bien sûr à l'écoute du territoire. **Mme Elsa Meyer-Schopka**, responsable du pôle natura 2000 à la Région, informe que ce transfert est officiel depuis le 1^{er} janvier 2023. La Région Grand-Est est concernée par près de 230 sites natura 2000 différents, qui occupent 11% de son territoire. Ils sont animés par 40 collectivités territoriales. Depuis 2015, près de 220 contrats natura 2000 ont été déposés par ces animateurs.

Dans le cadre de la décentralisation, l'Etat conserve toutefois les fonctions régaliennes : désignation de nouveaux sites, relation avec l'Union européenne, évaluation des incidences natura 2000, gestion des MAEc etc. La Région administre par contre désormais le reste : comités de pilotage, gestion des financements des actions (contrats natura 2000, chartes natura 2000) et des postes d'animateurs natura 2000 etc.

A ce sujet elle informe que les crédits prévus pour 2023 se basent sur la moyenne des budgets consommés sur 2019 – 2021. Ces années COVID ayant été des années avec moins de réalisations, les sommes disponibles risquent donc d'être en dessous des besoins réels. Cela pourra toutefois être revu les années suivantes.

Suite à cette présentation, **M. Michel** propose l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1- Rappel du contexte
- 2- Renouvellement du Président du comité de pilotage et du Président de la mise en œuvre du document

d'objectifs (élections)

3- Bilan de la mise en œuvre du document d'objectifs et perspectives

4- Points divers

5- Terrain : visite des travaux de réouverture en bordure de Meurthe, dans la Combe du Valtin

1. Rappel du contexte

Le contexte est présenté sur le document ci-joint, projeté lors de la réunion.

2- Renouvellement du Président du comité de pilotage et du Président de la mise en œuvre du document d'objectifs (élections)

La dernière réunion du comité de pilotage avait eu lieu le 3 juin 2019.

Mme Meyer-Schopka rappelle que les présidences du comité de pilotage natura 2000 et de la maîtrise d'ouvrage pour l'animation du Document d'objectifs doivent être renouvelées tous les 3 ans. Il est donc temps de procéder à cette élection. Pour le vote, seules les collectivités concernées par le site sont habilitées à voter. 6 collectivités sur 7 sont ainsi présentes ou représentées aujourd'hui.

M. Daniel Michel, conseiller municipal du Valtin, est candidat à la présidence du comité de pilotage natura 2000 et donc à sa ré-élection. Le Parc est candidat à la poursuite de la maîtrise d'ouvrage. Aucun autre candidat n'est déclaré. Les élus des collectivités présentes ou représentées les élisent à l'unanimité à ces fonctions.

Fabien Dupont, animateur du site natura 2000 de la Haute Vallée de la Meurthe au Parc des Ballons des Vosges, rappelle que l'animateur natura 2000 et le Président du comité de pilotage forment un binôme technicien – élu pour piloter la mise en œuvre du document d'objectifs et l'animation du site.

3- Bilan de la mise en œuvre du document d'objectifs et perspectives

Fabien Dupont, présente un bilan des actions conduites depuis 2011 et pour chaque action, des premières propositions concernant des actions futures. Ces éléments sont indiqués sur la présentation Powerpoint, jointe au présent compte-rendu.

Sur les 15 actions présentées, les points suivants sont notamment discutés / évoqués :

Action P1 : sensibiliser les acteurs locaux et le grand public

Mme Caroline Privat Mattioni, Vice-Présidente de la communauté d'agglomération de Saint-Dié des Vosges, rappelle que des informations peuvent également être diffusées via la lettre d'information de sa collectivité, ou via les offices de tourisme, voire Vosges magazine. **Christophe Hazemann, directeur de la Fédération Départementale de Protection des Milieux Aquatiques des Vosges** informe que la Fédération intervient également dans des projets d'éducation à l'environnement, notamment cette année à Plainfaing.

Action E1 : équiper la commune et les résidences isolées pour le traitement des eaux usées

Mme Carole Dabrigeon, Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Dié, suggère d'intégrer les solutions proposées dans le cadre du stage en cours sur l'assainissement, porté par le Parc, à l'étude globale concernant l'éco-tourisme.

H1 : lutter contre les espèces végétales exotiques

Concernant les prestataires susceptibles de fournir un service pour ces travaux, les membres présents évoquent également d'autres pistes : l'association des Tournesols, chantiers Eau et Pierre à Corcieux, Jeunesse et Culture etc. **M. Hazemann** évoque également la présence préoccupante d'écrevisses exotiques dans l'étang du Rudlin et donc potentiellement sur tout le bassin amont de la Meurthe. Les expériences de prélèvement menées par ailleurs pour tenter de les éradiquer ont malheureusement montré que cette démarche tend au contraire à dynamiser encore plus les populations.

Concernant l'évolution du périmètre natura 2000, **M. Dupont** rappelle qu'il s'agit d'une première prise de température. Le Parc a déjà évoqué le projet avec les 2 communes concernées. Cette action n'aboutira que si le comité de pilotage et les conseils municipaux la valident. Et bien entendu, le projet doit être également accepté par l'Union européenne. Quoiqu'il en soit, il ne s'agit pas d'y aller « au forceps » mais bien de discuter ensemble des évolutions possibles de ce périmètre, car le site actuel n'est pas cohérent et pas adapté aux enjeux de conservation locaux. Ainsi les évolutions proposées concernent l'intégration des prairies bordant le cours principal dans son ensemble, les ruisseaux latéraux et leurs abords, les milieux prairiaux de bonne qualité existant plus en aval vers Plainfaing et le Col de Louchbach.

Concernant les ruisseaux latéraux, la fédération de pêche évoque le ruisseau de Xéfosse, non intégré dans la proposition du Parc. **Mme Négrignat, représentant le Centre Régional de la Propriété Forestière**, note que certains secteurs d'extension étudiés vont se superposer à la Zone de Protection Spéciale existante (sur Xéfosse par exemple), ce qui va obliger les propriétaires à vérifier la compatibilité de leur plan simple de gestion avec les 2 sites. Elle s'inquiète également de nouvelles contraintes sur la gestion forestière au niveau des extensions proposées. **M. Dupont** rappelle que les prescriptions de gestion du document d'objectifs sont discutées ensemble dans le comité de pilotage, et que les dispositions réglementaires en matière de franchissement des cours d'eau sont déjà bien précises et en général connues des propriétaires : il ne devrait donc pas y avoir de contraintes supplémentaires. Par contre natura 2000 pourra permettre d'apporter des financements dans certains cas, notamment pour des modes de débardage alternatifs évitant la création de pistes dans certains zones sensibles, humides etc.

Il est convenu de rencontrer prochainement les propriétaires forestiers concernés par ces propositions d'extension en présence du CRPF, du Parc et de M. Michel.

Mme Meyer-Schoka propose de présenter plusieurs scénarios d'évolution des périmètres et d'argumenter ces évolutions.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Michel** remercie les participants et lève la séance.

Les membres du comité de pilotage sont invités, à l'issue de cette réunion, à visiter le chantier réalisé en novembre 2022 dans la combe du Valtin, pour restaurer un corridor écologique et une mégaphorbiaie par la coupe d'épicéas. Chantier confié à l'ESAT du Beubois (Orbey) et financé grâce aux crédits natura 2000.

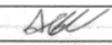
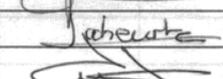
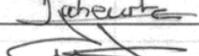
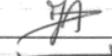
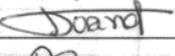
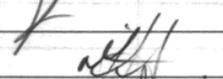
Le Président du comité de pilotage natura 2000

Daniel MICHEL

Daniel MICHEL
Adjoint de la commune Le Valtin

LISTE DE PRESENCE

Thème	: Comité de Pilotage du site natura 2000 de la haute vallée de la Meurthe (Zone Spéciale de Conservation)
Date	: Lundi 3 mai 2023
Heure	: 14h00
Lieu	: Mairie du Valtin

Nom prénom	Qualité	Emargement
Franck LEROY	Président de la Région Grand Est	EXCUSE / REPRESENTE par Mme Sylvie D'Algerre, Conseillère régionale
Jérôme THOMAS	Président des Communes forestières des Vosges	EXCUSE
François VANNSON Elisabeth KLIPFEL	Président du Conseil Départemental des Vosges Conseillère départementale canton Gérardmer	EXCUSES
Laurent Seguin	Président du Parc naturel régional des Ballons des Vosges	EXCUSE / REPRESENTE par
Corinne Barnet	Chargée de mission environnement / Fédération départementale des Chasseurs des Vosges	EXCUSEE
Armand Diekmann	stagiaire de Fabien Dupont, Qualité de l'eau	
Céline BAIJON	Conseillère Dpt local, Chambos Agr.	
CHRISTOPHE PERY	DDETSPP des Vosges	
ANNEURTE Annie	Adjointe Maire de Plainfaing	
PRIVAT MATHIEU Caroline	VP de la CASDDV	
Juliette ANTONOT	Responsable environnement - ONF	
DURAND Target	Administratrice Jeunes Agriculteur	
Carole DITZIGEW	Sous-préfète Saint-Dié des Vosges	
Elsa Peyer Ghopha	Région Grand Est	
Sylvie d'Algerre	Conseil Régional GE	
Catherine NEGAIQUE	CRPF Grand Est	
Karine JUNG	PNR Ballons des Vosges	
HAZEMANN Christophe	Fédération de pêche des Vosges	
Alexandre MATHIEU	Technicien CA de Saint-Dié	
MICHEL Jemel	Adjoint au Maire	